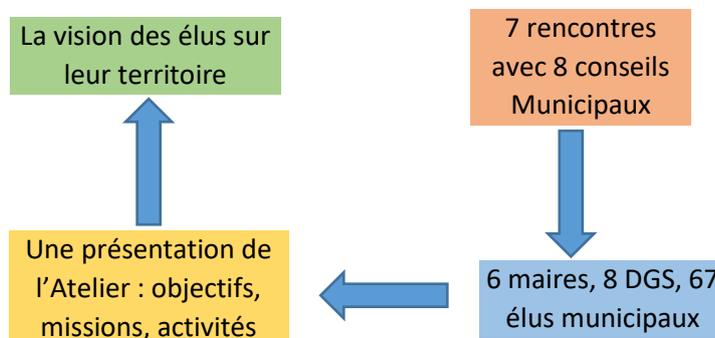


Synthèse des rencontres avec les conseils municipaux



Objectif : La présentation de L'Atelier

La présentation :

- De l'histoire de la création du Centre Social par les habitants, les élus et la MSA,
- Du projet Social : « Construire un territoire bienveillant où l'initiative des habitants est au cœur de la démarche »,
- De chaque secteur : de l'accueil avec la MSAP, aux activités seniors en passant par le soutien aux associations, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la famille, les adultes...

La présentation a été enrichie par certains élus en charges des questions sociales, jeunesse... Pour d'autres élus c'était une découverte.

Les échanges :

- 4 communes remercient l'Atelier pour le travail réalisé, sa capacité à saisir les dispositifs des différentes collectivités et partenaires pour répondre aux besoins des habitants du territoire : MSAP, famille, sénior.
- Le Centre Social Intercommunal n'est pas assez connu, pas assez utilisé par les habitants. Comment communiquer davantage ?
- L'ensemble des communes encourage l'Atelier à continuer sa communication à travers les commerces, les bulletins communaux, les panneaux lumineux, ...
- Souhait que le centre social soit agile, réactif face aux situations d'urgences.
- Besoin du centre social pour détecter les besoins des habitants.

La vision des élus sur leur territoire

Gouvernance :

Quelle gouvernance de l'Atelier pour garantir des décisions d'habitants et non des communes ?
Est-ce que l'Atelier va signer une convention d'objectifs avec les collectivités ?
Quels lieux de concertation entre l'Atelier et les collectivités ?

Enfance :

Besoin de plus d'ouverture de l'ALSH de St Jean mais les financements CAF ne sont plus possibles.
Sentiment d'inégalité des territoires.

Jeunesse :

Comment favoriser la participation de tous les jeunes dans les espaces jeunesse des communes ?

Préoccupation sur le changement de la carte scolaire pour les collégiens de St Jean ? Question identique pour les enfants qui vont vers un collège autre que le collège public Jean Racine de St Georges.

Avec le centre social la continuité éducative est en place avec un acteur intercommunal commun pour le CME, l'animation jeunesse, les chantiers de jeunes, les jobs saisonniers, la prévention.

Certains jeunes décrochent scolairement que faire ?

Des grands jeunes fréquentent les lieux publics le soir et génèrent des désagréments.

Il y a du harcèlement à l'école, faut-il intervenir en prévention ou uniquement dans les cas avérés.

Comment diminuer le décrochage scolaire ? Comment favoriser l'intérêt pour l'école ?

Famille :

Des familles concernées par des enfants en situations de handicap, de maladie grave. Comment en discuter simplement, accompagner et non faire à la place ?

Comment accompagner les parents devant l'omniprésence des écrans ?

Des familles ne partent pas en vacances, existent-ils des dispositifs ?

Comment communiquer vers les personnes sans outils numériques ?

Comment inciter les acteurs à participer aux actions de l'Atelier (Les bibliothèques, les écoles avec la semaine du livre jeunesse, les familles aux conférences, aux ateliers, les associations...)

Séniors :

Les clubs perdent des adhérents, souhaits de renouveler les membres sans changer les habitudes.

Les adultes et jeunes séniors cherchent des activités sans être « stigmatisés séniors ».

Inquiétudes que les financements du Conseil Départemental, de la Conférence Des Financeurs, de la CARSAT disparaissent.

Démarches administratives :

Confusion entre le CLIC, la MDS, La MSAP,

Difficultés administratives face aux méandres d'internet,

Les problèmes de mobilité sont difficiles à évaluer, peu visible.

Associations :

Des défibrillateurs sont en place mais les associations ne savent pas les utiliser (2 communes),

Méconnaissance de l'accompagnement de l'Atelier,

Nécessité pour les associations de s'associer pour répondre aux exigences des Fédérations Sportives

Citoyenneté :

Comment faire passer la notion de citoyenneté ?

Souhait de mettre en place des ateliers code de la route pour les anciens comme pour les jeunes

Mobilité :

Le déplacement des jeunes est difficile, il n'y a pas de solution collective ni individuelle (mobylette, scooter, voiturette, ...)

Le transport solidaire est connu par les séniors mais pas par les jeunes et les familles